

Transmis le : 21 DEC. 2022

(Préfecture Foix)

Affiché le : 22 DEC. 2022

(Hôtel du Département Ariège)

DELIBERATION N°104 du Conseil d'Administration de l'Institution Interdépartementale pour la Création et
l'Exploitation d'Ouvrages de Production d'Eau Brute en Ariège et
Haute Garonne

Réunion du 6 décembre 2022 sous la Présidence de Monsieur BERDOU

Présents :

Jérôme BLASQUEZ, Jean-Christophe CID, Jean-Michel FABRE, Muriel FREYCHE, Loïc GOJARD,
Raymond BERDOU

Absents excusés :

Pascal BOUREAU, Gilbert HEBRARD

Objet : DEBAT D'ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Considérant que,

Vu l'article L5421-1, L5421-2, L5421-3, L1612-12, L3312-1 et D3312-12 du CGCT,

Vu la nomenclature budgétaire M52,

Considérant l'absence de quorum constaté lors de la séance du 29 novembre 2022

Vu le rapport de Monsieur le Président du Conseil d'Administration ;

Le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré

Article 1 : Prend acte de la tenue du débat sur les orientations budgétaires pour l'exercice
2023

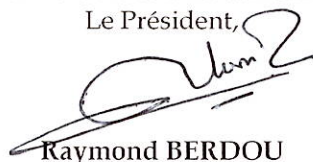
Article 2 : Autorise Monsieur le Président à remplir toutes les formalités utiles en vue de
l'exécution de la présente délibération.

Article 3 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal
administratif de Toulouse dans un délai de deux mois suivant sa publication

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

Le Président,



Raymond BERDOU

REÇU LE :

21 DEC. 2022

SGCD FOIX